



HAL
open science

Dumoulin André et Nicolas Gros-Verheyde, La politique européenne de sécurité et de défense commune, Editions Du Villard, 2017, 490 pages.

Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis. Dumoulin André et Nicolas Gros-Verheyde, La politique européenne de sécurité et de défense commune, Editions Du Villard, 2017, 490 pages.. Paix et sécurité européenne et internationale, 2017, 7. hal-01978280

HAL Id: hal-01978280

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01978280v1>

Submitted on 26 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notes de lecture de Jean-François Guilhaudis

Jean-François Guilhaudis

Professeur honoraire à l'Université Grenoble-Alpes

II. Dumoulin André et Nicolas Gros-Verheyde, *La politique européenne de sécurité et de défense commune*, Editions Du Villard, 2017, 490 pages.

Au moment où l'Europe de la défense fait l'objet d'une nouvelle relance, la publication de cet ouvrage est particulièrement bienvenue. Les auteurs sont deux spécialistes bien connus de la question, dont ils donnent une présentation approfondie. Professeur à l'Université de Liège, André Dumoulin est déjà l'auteur de nombreuses publications sur l'Europe de la défense et la dissuasion. Nicolas Gros-Verheyde anime le précieux blog *B 2- Bruxelles 2*, sur l'Europe de la défense et la politique étrangère de l'Union européenne. Leur ouvrage comporte 24 chapitres répartis en 5 parties. La première (« Il était une fois »), retrace les développements de la PESD depuis ses prémices - le traité de Bruxelles en 1948 - jusqu'à la relance actuelle avec la production d'une nouvelle stratégie et les décisions des ministres des affaires étrangères en novembre 2016, avalisées en décembre par le Conseil européen. Cette partie, indispensable, reprend des éléments bien connus. La seconde partie (« Dans les couloirs ») est consacrée au mécanisme, aux organes de la PSDC : ceux de la direction politique de la PSDC, le Haut représentant, le SEAE, les structures de gestion de crise (EMUE, MPCC et centre d'analyse du renseignement), les agences de la PSDC, notamment l'Agence européenne de défense, les comités et groupes de travail préparatoires (COPS, CMUE). Ces développements apportent beaucoup d'informations peu ou pas connues. Il en va de même avec la troisième partie (« Sur le terrain »), particulièrement avec le chapitre 15 sur le processus décisionnel de gestion de crise.

Les parties 4 et 5 sont indéniablement les plus enrichissantes. Sous le titre « la boîte à outils de la PSDC » A. Dumoulinj et N. Gros-Verheyde, présentent d'abord (chapitre 16) les instruments de coopération et de solidarité établis par les traités : la coopération structurée permanente (art. 42. 6), les coopérations renforcées (art 326), les actions de l'article 44, la clause d'assistance mutuelle de l'article 42§ 7 et la clause de solidarité (art 222). Cet exposé est précieux car il ne se limite pas à la présentation commentée des textes mais inclut les débats, propositions et les éléments de pratique existant. Suivent : les soutiens opérationnels de la PSDC (*battle groups*, Commandement de transport aérien et unités multinationales (par

ex l'Eurocorps) au chapitre 17 ; les outils complémentaires de la PSDC, dont le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (chapitre 18) ; les stratégies sectorielles voisines de la PSDC (sûreté maritime, lutte externe contre le terrorisme, politique extérieure de gestion des migrations) au chapitre 19 ; la construction d'une base industrielle de défense (chapitre 20) et la coopération UE- OTAN (chapitre 21). Tous ces chapitres fournissent une masse d'informations précieuses, qu'il est très difficile, voire impossible, de rassembler.

Sous le titre « Questions d'avenir » la cinquième et dernière partie tente de faire le point sur la situation actuelle et d'esquisser des perspectives d'avenir. Les deux auteurs développent l'idée que « l'Europe de la défense » est en train « d'aborder sa mue ». Du volontarisme affiché, des objectifs ambitieux et des opérations de la PSDC, on est en train de passer à une politique de consolidation industrielle visant à préserver l'autonomie stratégique de l'Europe et à des efforts visant à débloquent point par point ce qui menace ses capacités opérationnelles et fait obstacle à son envie d'agir. Le contexte est devenu différent et l'expérience joue : crise ukrainienne et tensions avec la Russie, Brexit, arrivée au pouvoir de D Trump et doute pesant sur la solidité du lien transatlantique, menace représentée par le terrorisme sur le sol européen, crise des migrants, incertitudes turques et forte instabilité au sud (Syrie, Irak, Libye, Sahel, Nigéria). Les Européens ont conscience qu'ils ne peuvent pas faire d'impasse et ont besoin de tous les moyens nécessaires pour faire face aux crises. Cela contribue à faire voler en éclats les tabous antérieurs - budget communautaire, autonomie, stratégique, politique industrielle font désormais partie des questions dont on peut parler et des voies sur lesquelles on commence à s'engager. Doter l'Union d'une politique industrielle pour bâtir son autonomie stratégique et se doter d'une capacité opérationnelle réaliste deviennent des objectifs d'autant plus envisageables que l'OTAN et l'UE sont en passe de se reconcilier et que le débat sur la duplication s'efface. La question de la défense territoriale de l'espace euro-atlantique qui reprend une certaine acuité ne relève que de l'OTAN et l'UE, de son côté a de quoi s'occuper avec le volet civil intérieur de cette défense et en traitant les situations complexes où, le volet militaire n'étant qu'une partie de la solution, elle peut utiliser ses atouts. S'interrogeant sur l'effet du Brexit sur la PSDC, A Dumoulin et N Gros-Verheyde considèrent que « paradoxalement, le Brexit pourrait ne pas entraîner de conséquences négatives » (p 449), à la fois parce que l'engagement britannique était devenu, au fil des années assez limité, parce que le RU reste dans l'Alliance atlantique et dans ses coopérations bilatérales, notamment celle qui l'unit à la France, et qu'il pourra toujours s'engager ponctuellement dans les coopérations ad hoc, qui paraîtront nécessaires (par ex. pour le renseignement). Le Brexit peut même apparaître pour les partisans d'une défense européenne, comme une bonne nouvelle, dans la mesure où il permettra de remettre les sujets bloqués sur la table et de pousser plus avant l'intégration en matière opérationnelle (*Battle Groups*, état-major, structures multinationales), politico- militaire (coopérations structurée permanente), budgétaire (dotation de l'AED) et diplomatique (question des frontières). Le Brexit place la PSDC devant une « heure de vérité » ; les Européens vont devoir trouver, rapidement des « solutions pragmatiques ou palliatives, provisoires ou définitives » à une liste de questions pressantes, avec Londres- par ex le commandement et le QG d'Atalanta ou le planning des *Battle Groups*- ou entre eux – adaptation du budget après le départ britannique, fonctionnement du SEAE. Plus généralement, les auteurs notent que les Britanniques semblent vouloir continuer de participer « non seulement aux opérations de l'UE mais aussi à ses différentes activités de coordination, politiques comme militaires ou industrielles » (p 453) et qu'il semble exister des deux côtés un consensus pour garder des relations aussi étroites que possible. Reste à voir comment s'organiseront des relations qui sont aussi déterminées par les autres dossiers sensibles des relations entre le Royaume- Uni et les 27. On peut en tout cas s'attendre, comme ils le notent, à ce que Londres soit un ardent défenseur des relations UE/ OTAN. Le dernier chapitre de l'ouvrage explore quatre scénarios pour le futur : une PSDC en « attente

stratégique, en pause » ; une relance de la PSDC post-Brexit, une avancée vers une PSDC « digne de ce nom » ; une PSCC face à une avant-garde européenne en matière de défense (intégration différenciée) et, enfin, scénario inverse du troisième, une PSDC fortement minorée par l'OTAN avec partage des tâches codifiées ou une Europe refusant d'être « majeure » et « adulte », en matière de défense.

L'ouvrage se termine comme il a commencé. Il débute par la reprise d'un texte publié par B 2 sur « Les onze mythes qui minent la défense européenne » - par ex. Soyons pragmatiques, sans le Royaume-Uni on ne peut rien faire, ou encore, dépensons 2% du PIB pour la défense et tout est réglé. Il se finit par l'énoncé de Dix principes pour ne « pas rester dans des impasses doctrinaires ou opérationnelles » (p 461) et par ces mots : « Le débat sur la dimension politique de l'UE peut et doit être relancé. Le moment est venu ! (p 463). La postface qui suit- « du sommet de Malte au sommet de Rome » - montre, non seulement le souci louable des auteurs d'être à jour, mais aussi que peut-être, ils ont été entendus par les chefs d'Etat et de gouvernement, européens.

Grâce à la conception large de la PSDC qu'il retient et à la masse considérable d'informations qu'il fournit sur des thèmes souvent quasi confidentiels, l'excellent ouvrage d'André Dumoulin et N. Gros-Verheyde, doit être considéré comme un outil indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la PSDC. Il est important de noter qu'il s'appuie sur le site <http://quazako.eu>, très fourni où ses dossiers sont constamment mis à jour.